

Extrait du Site Officiel de la Mairie de Bohal - Morbihan

<http://bohal.fr/Ecole-privee.html>

ÉCOLE PRIVÉE

- ENFANCE JEUNESSE -



Date de mise en ligne : dimanche 23 février 2014

Description :

Ecole privée maternelle et primaire située à Bohal

Site Officiel de la Mairie de Bohal - Morbihan

École privée primaire St Gildas



photo ecole

L'école Saint Gildas est un établissement de l'Enseignement Catholique du Morbihan sous contrat d'association avec l'Etat (Education Nationale).

Rue des Tilleuls
56140 Bohal

Contact et renseignements :

Mr Stéphane MAGUET

Directeur de l'école

Téléphone : 02 97 75 02 90

eco56.stgi.bohal@eco.ecbretagne.org

L'école est composée de 5 classes et compte 133 élèves inscrits.

Elle est organisée en 3 cycles :

- la maternelle - cycle 1 : 2 classes.
- le primaire - cycle 2 : 1 classe.
- le primaire - cycle 3 : 2 classes.

Le projet éducatif :

Il vise à prendre en compte le développement de chaque enfant et à lui permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à son autonomie. Il est basé sur un partenariat entre les parents et la communauté éducative.

L'équipe pédagogique :



équipe pédagogique

ÉCOLE PRIVÉE

- 7 enseignants.
- 2 aides maternelles
- 1 intervenant en musique
- 1 enseignante du réseau d'aide selon les besoins.

Rentrée 2016-2017 : le 1 septembre 2016

NIVEAUX	ENSEIGNANTS
PS1-PS2-MS	Mme Sandrine NIZAN avec l'aide de Sandrine CLERO, aide maternelle
GS-CP	Mme Marie-Paule LE TREHUDIC avec l'aide de Charlotte MARCHAND, aide maternelle
CE1	Mme Myriam HOELLARD
CE2-CM1	M. Stéphane MAGUET et Mme Solenn LE DORTZ
CM1-CM2	Mme Isabelle NICOL et M. Matthieu BERNARD

Horaires de l'école :

- 08H45 - 12H00
- 13H30 - 16H30.

(Surveillance assurée sur la cour entre 8H30- 8H45 et 13H15-13H30).

Les associations de l'école :

le fonctionnement de l'école est associatif.

L'Ogec assure la gestion et l'entretien de l'école.

L'Apel organise des actions pour soutenir les projets pédagogiques de l'école (intervenante musique, classe de neige, arbre de Noël, cinéma, piscine ...).



Pour prendre connaissance des services périscolaires municipaux (restaurant scolaire municipal, garderie municipale et transport communal), se référer aux pages Education-Jeunesse.